

Association « Récits de Vie »

E-Mail : recitsdevie@orange.fr - Internet : <http://pagesperso-orange.fr/recitsdevie>

RÈGLEMENT DU CONCOURS LITTÉRAIRE 2015

Article 1 - Le concours est ouvert du 1er Octobre au 31 décembre 2014, date de clôture des inscriptions. Les textes reçus après cette date ne seront pas retenus. Le thème est le suivant : **À la manière de Georges Perec, rédigez une dizaine de brefs souvenirs commençant par « Je me souviens »**. Ces derniers seront placés sous le signe du partage constituant ainsi la trame d'une époque (cf. en annexe, au verso, la définition donnée par Georges Perec lui-même).

Article 2 - Les écrits ne devront pas dépasser une page dactylographiée par candidat (format A4, Police Arial ou Times, taille : 12), et seront adressés en trois exemplaires à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Tout texte illisible sera éliminé. Ne pourront concourir les textes déjà primés par d'autres sociétés littéraires. Le premier prix n'est attribué qu'une seule fois à un même auteur.

Article 3 - Les cinq premiers candidats seront publiés dans notre revue *Plaisir d'écrire*, ainsi que sur notre site Internet durant toute l'année. Le premier prix recevra un diplôme de valeur littéraire, un livre de la prestigieuse collection de La Pléiade et un abonnement gratuit d'un an à la revue.

Article 4 - Les textes devront être accompagnés de la fiche d'inscription et des frais de participation. Ces derniers ne seront encaissés qu'après la publication des résultats. Afin de garantir l'anonymat, chaque participant portera sur la page, en haut et à droite, un nombre de cinq chiffres qui servira à l'identifier. Ce code sera ensuite reporté sur la fiche d'inscription, qui doit être remplie très lisiblement.

Article 5 - Les participants seront informés des résultats du concours début 2015, par l'intermédiaire de la revue qu'ils recevront gratuitement, soit par courrier électronique au format PDF, pour ceux possédant une adresse e-mail, soit sous forme papier pour les autres, ainsi que par téléchargement sur notre site Internet à partir de la même date.

Article 6 - Les textes des participants ne seront pas retournés (y compris ceux qui ne seraient pas accompagnés des frais d'inscription) : ils seront détruits après notification des résultats. Le choix du jury est irrévocable et aucun commentaire ou avis ne pourra être exigé de sa part. Aucun envoi ne doit être expédié en recommandé. ☐

FICHE D'INSCRIPTION

(Attention : adresse du concours différente de celle de l'association)

CODE (5 chiffres à choisir) :

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

E-mail :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je joins 5 € pour les frais d'inscription.

Adresser le tout à : « Association Récits de Vie », Concours, 14 rue des Templiers, 66680 Canohès.

Date et signature :

ANNEXE :

Georges Perec, définissait ses « Je me souviens » ainsi lors de leur parution, en 1978 :

« Ces « *Je me souviens* » ne sont pas exactement des souvenirs, et surtout pas des souvenirs personnels, mais des petits morceaux de quotidien, des choses que, telle ou telle année, tous les gens d'un même âge ont vues, ont vécues, ont partagées, et qui ensuite ont disparu, ont été oubliées ; elles ne valaient pas la peine d'être mémorisées, elles ne méritaient pas de faire partie de l'Histoire, ni de figurer dans les Mémoires des hommes d'État, des alpinistes et des monstres sacrés.

Il arrive pourtant qu'elles reviennent, quelques années plus tard, intactes et minuscules, par hasard ou parce qu'on les a cherchées, un soir entre amis ; c'était une chose que l'on avait apprise à l'école, un champion, un chanteur ou une starlette qui perçait, un air qui était sur toutes les lèvres, un hold-up ou une catastrophe qui faisait la une des quotidiens, un best-seller, un scandale, un slogan, une habitude, une expression, un vêtement ou une manière de le porter, un geste, ou quelque chose d'encore plus mince, d'inessentiel, de tout à fait banal, miraculeusement arraché à son insignifiance, retrouvé pour un instant, suscitant pendant quelques secondes une impalpable petite nostalgie. »